

## L'église et la chapelle saint Léonard.

L'église paroissiale était dédiée à saint Vaast et dépendait de l'évêché d'Arras. La première mention écrite la concernant date de 1181 dans un acte des évêques qui attribue l'autel au chapelain de la cathédrale qui avait ainsi des droits sur ce qui relevait de son bénéfice. Les communes d'Anhiers et de Warendin dépendaient alors de la paroisse de Râches.

On ne sait pas grand-chose de l'histoire de l'église, les archives ayant disparu dans les destructions de la Grande guerre à Arras. Seuls les Albums de Croÿ en donnent une image qui paraît correcte : Une tour s'élève au milieu de l'église, surmontée d'une flèche. Le chœur est terminé par un mur plat percé de fenêtres, ce qui peut être le signe d'une appartenance au style tournaisien du XIIIe siècle. Sur le côté sud, une chapelle forme transept contre la tour. La nef a peut-être des bas-côtés mais le tout est sous un grand toit de tuiles. Le maire répond à l'enquête sur les monuments historiques de 1838 que la date de 1444 se lit sur l'édifice sans préciser où. Remarquons que si la date est exacte, elle aurait été rédigée en chiffres romains. Il faut plutôt penser à 1555, l'erreur est trop fréquente pour ne pas être relevée ici. Cette église sera démolie au cours de la Révolution.

**La chapelle Saint-Léonard** a été bâtie lorsque le village s'est écarté de son emplacement primitif, au XVIIe siècle, selon Masse. C'est un bâtiment de 15 m de long sur 7 de large, en brique et pierre. La tour décrite en 1838 dans l'inventaire préfectoral ne figure pas sur les gouaches de Croÿ. Elle est dite circulaire, ce qui plutôt rare et même exceptionnel en notre région, et coiffé d'une flèche en ardoises. Claude Masse la dit encombrée par une quantité de reliquaires en argent. Une fois l'église détruite, cette chapelle va devenir le lieu de culte paroissial et sera très rapidement déclaré trop petite, puis en trop mauvais état. Un bâtiment provisoire en bois est élevé. Et des plans sont demandés pour une nouvelle église, à édifier à l'ancien emplacement dès 1848.

Les péripéties de cette reconstruction sont une véritable épopée dont tous les détails sont donnés dans l'ouvrage sur les églises de la Pévèle française. Rappelons ici les grandes lignes de l'aventure : Le 18 mars 1848, Charles Delval présente un projet qui reprend en les amplifiant les formules adoptées par lui à Pont-à-Marcq, ajoutant notamment un transept. La commune sollicite aussi Louis Colbrant mais ses plans semblent perdus. Le 28 novembre 1850 la Commission des Bâtiments Civils examine les deux projets avec soin et ses conclusions reflètent les idées du temps qui voit s'éloigner peu à peu l'influence néoclassique. La conclusion est que *l'église de M. Delval paraît pécher par trop de bonhomie et celle de M. Colbran par trop d'ambition...* Mais c'est Delval qui est chargé par le Préfet de rectifier ses plans. Ce qu'il fait avec l'aide de son confrère Gustave Meurant.

En décembre 1852, Delval ne peut poursuivre sa tâche car il est gravement malade. C'est donc Meurant qui présente le projet rectifié le 1<sup>er</sup> décembre. La commune demande que le transept soit supprimé et que la dépense n'excède pas 60 000 francs. Meurant présente alors un autre projet qui reprend celui de Delval mais en proposant une formule de style roman, ce qui est précoce pour l'époque.

Entre en scène l'abbé Charles Gadenne, précédemment curé de Thumeries et où il a rebâti l'église en bousculant un peu les règlements administratifs. Comme les choses traînent en longueur, il obtient de l'archevêché que la chapelle provisoire soit frappée d'interdit par suite des dangers qu'elle présente, ce qui veut dire qu'on ne peut plus y célébrer le culte ! La commune édifie un autre hangar en attendant que les affaires évoluent favorablement... Le curé décide alors de prendre les choses en mains le 7 juin 1853 : il propose de bâtir l'église projetée par Colbrant, à ses frais, sur un terrain situé au centre même de la commune et assez vaste pour y placer le cimetière et le presbytère. En échange il voudrait pouvoir disposer des terrains de l'ancienne église et de son cimetière, à la Placette, plus la somme de 20 000 francs ; Anhiers, qui n'a pas d'église et utilise celle de Râches, verserait 5 000 francs. Le 28 juin la commune accepte cette proposition avec empressement. Hélas, la Préfecture estime l'arrangement irrecevable. Soutenus par l'archevêque de Cambrai, le curé et la municipalité se mobilisent, ce qui amène la Préfecture à soumettre l'affaire au Conseil d'Etat ! Lequel estime qu'il est anormal qu'un particulier, fût-il le curé, prenne en charge une telle construction dont la commune aurait la responsabilité par la suite... Cette impasse est supprimée par le Préfet qui a demandé l'avis du Ministre de l'Intérieur et des Cultes : si le curé accepte d'être contrôlé par un architecte nommé par l'Administration, l'arrangement est acceptable. C'est ce qui sera fait.

C'est donc Colbrant qui bâtit l'église dont l'adjudication est faite le 23 novembre 1854 pour la somme de 45 285 francs. En juillet 1855 une demande de subvention est déposée auprès du Ministère. Elle recevra un veto catégorique tout comme une seconde. Colbrant décède le 26 décembre 1856, l'église n'étant pas achevée. L'architecte Marteau liquide les affaires en cours et le chantier est clos. En 1857, c'est l'architecte Meurant qui achève l'édifice... La finition sera difficile et demandera l'aide de la commune. Une telle aventure s'ajoute à l'abandon du patronyme de Saint-Vaast au profit de celui de Saint-Léonard.

Alain PLATEAUX